

La Russie fait le grand saut vers le capitalisme jadis honni

Agence France-Presse
MOSCOU

La Russie tourne définitivement la page de 75 ans de collectivisme et accomplit un grand saut vers le capitalisme si longtemps honni. Aujourd'hui commence à grands sons de trompe la privatisation des entreprises industrielles du pays et tout le monde est invité à y participer.

Des milliers de commerces et de petites entreprises ont déjà été privatisés à travers le pays, vendus aux enchères à leurs salariés ou aux nouveaux riches. Cette fois-ci, il s'agit de s'attaquer aux grandes entreprises, qui seront dans un premier temps transformées en sociétés par actions. Sont exclus les richesses du

sous-sol, le secteur de l'énergie, l'industrie de la défense, la radio et la télévision. Sans oublier la terre, dont la privatisation se heurte toujours à l'opposition farouche des conservateurs.

Tous les Russes, de l'enfant à naître au vieillard centenaire, vont recevoir dans les trois mois un bon de privatisation, baptisé du mot anglais *voucher*, qui leur permettra d'acheter des actions dans les entreprises de leur choix — la leur ou une autre.

Ils pourront également revendre ce *voucher* à d'autres. Les pronostics vont bon train sur le nombre de citoyens qui préféreront toucher immédiatement quelques billets de banque afin de mettre tout de suite un peu de beurre sur le pain devenu si cher.

La valeur du bon de privatisation est

de 10000 roubles (moins de 40 dollars), soit l'équivalent de deux salaires moyens.

Les autorités n'ont pas lésiné sur les explications dans les médias pour vaincre les éventuelles réticences de la population. Ainsi, en début de semaine, la plupart des grands quotidiens ont publié une pleine page de vulgarisation mise au point par le comité de privatisation, qui rappelle aux plus anciens le ton des manuels du communisme d'antan.

«Durant des années, écrit le ministre des Privatisations, Anatoli Tchoubais, la propagande nous a répété qu'il valait mieux être pauvres et égaux que riches et inégaux, et tout attendre de l'État que construire son bonheur de ses propres mains. Aujourd'hui, poursuit-il, l'État

est en situation de faillite et nous ne pouvons compter que sur nos propres forces.»

Mais attention, souligne le ministre russe, être propriétaire n'apporte pas que des satisfactions et des dividendes, mais aussi des soucis, et en Russie comme ailleurs, les propriétaires seront en fin de compte moins nombreux que les salariés. Surtout, ajoute-t-il, les privatisations ne constituent qu'un premier pas vers le but à atteindre, l'économie de marché qui suppose aussi la liberté de choix.

Graphiques à l'appui, on explique aux citoyens les trois variantes de la privatisation, selon que les collectifs de travailleurs — l'association des salariés d'une entreprise — auront choisi d'acquiescer la majorité des actions pour en avoir le contrôle, ou de se contenter de la mino-

rité.

En principe, toutes les entreprises privatisables devaient avoir fait leur choix avant le 1^{er} octobre. En principe toujours, les entreprises seront ouvertes aux capitaux étrangers.

Mais le principal problème, soulignent de nombreux experts, réside dans le mauvais état de nombreuses entreprises incapables d'affronter la concurrence étrangère. Les investissements nécessaires sont énormes pour des profits longtemps hypothétiques et les nouveaux riches russes, attirés par l'argent facile de l'import-export, comme les étrangers, aux prises avec la crise économique mondiale, risquent de traîner les pieds pour apporter les milliards de dollars nécessaires à la remise à flot de l'industrie russe.

203 morts: le bilan le plus sanglant de la rébellion kurde depuis 84

d'après AFP
ANKARA

Le bilan des affrontements de mardi entre forces turques et rebelles séparatistes kurdes de Turquie dans le sud-est anatolien, qui s'est élevé à 203 morts, selon le premier ministre turc Suleyman Demirel, constitue l'accrochage le plus meurtrier des affrontements depuis août 1984, date du début de la rébellion armée kurde contre le gouvernement d'Ankara.

174 militants du PKK et 29 soldats turcs ont été tués mardi dans des affrontements près de Semdinli, province de Hakkari frontalière avec l'Irak et l'Irak, a annoncé hier à Ankara le premier ministre turc Suleyman Demirel qui citait un dernier bilan venant du sud-est anatolien.

Principale organisation d'indépendantistes kurdes de Turquie, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) de Abdullah Ocalan, dit Apo, a opté pour une lutte armée contre le pouvoir central turc pour réclamer un État kurde indépendant sur un territoire pris sur la Turquie, l'Irak et la Syrie.

Les affrontements ont débuté mardi matin vers 4h locales lorsque 500 à 600 rebelles kurdes du PKK avaient attaqué — presque simultanément — les postes frontaliers de Derecik, de Samanli et de Yesilova de l'armée turque dans la région de Semdinli, à la frontière avec l'Irak. Les militants du PKK, venant du nord irakien, ont utilisé des mortiers, des lance-roquettes et des armes anti-char, selon la super-préfecture de Diyarbakir. Installée pour lutter contre le «terrorisme du PKK», cette super-préfecture est responsable de 13 provinces dans l'est et le sud-est anatoliens à majorité kurde sous état d'urgence depuis 1987 précédé d'une période de loi martiale depuis 1979.

Ces affrontements sont intervenus au moment où le ministre de la Défense, Nevzat Ayaz, et le chef de l'état-major général des forces armées turques, le général Dogan Gures, se trouvaient à Van (est) dans le cadre d'une tournée dans le sud-est anatolien destinée à «élever le moral» des troupes turques qui luttent contre le PKK.



Pour souligner sa révolte, un an après le coup d'État des militaires qui a renversé le président élu Jean-Bertrand Aristide, la communauté haïtienne de Montréal a tenu hier après-midi, sous la gouverne de la Résistance haïtienne au Québec et au Canada, une grande manifestation devant le complexe Guy-Favreau. Le 30 septembre a été consacré par les démocrates haïtiens «Journée internationale de la résistance».

PHOTO P. LALUMIERE La Presse

Prorogation des sanctions américaines contre Haïti un an après le coup d'État

d'après AFP et UPI
FOND DU LAC (États-Unis)

Un an après le coup d'État militaire en Haïti, le président George Bush a prorogé hier les sanctions économiques imposées par les États-Unis à l'encontre de ce pays et a réaffirmé son soutien aux efforts de l'Organisation des États Américains pour régler la question haïtienne.

«La crise entre les États-Unis et Haïti (...) n'a pas été résolue. L'attaque contre la démocratie haïtienne qu'a constitué l'exil forcé du président Jean-Bertrand Aristide continue de poser une menace extraordinaire contre la sécurité nationale, la politique étrangère et l'économie des États-Unis», a déclaré M. Bush dans une lettre au Congrès américain.

Le président Aristide avait été renversé le 30 septembre 1991 par les militaires haïtiens. Le 4 octobre suivant, le président Bush avait imposé des sanctions contre Haïti, notamment le gel de tous les biens haïtiens aux États-Unis et de tous les transferts financiers vers ce pays.

Ces sanctions avaient ensuite été élargies à un embargo sur la plupart des importations et des exportations. Les États-Unis avaient également décidé d'interdire l'entrée sans autorisation dans leurs ports des navires faisant escale en Haïti.

«Les États-Unis restent engagés en faveur d'une solution multilatérale de cette crise», a déclaré M. Bush dans sa lettre au Congrès publiée par la Maison-Blanche à Fond Du Lac (Wisconsin) où le président américain était en campagne électorale.

De son côté, le porte-parole du départe-

ment d'État Jacques Boucher, a déclaré: «Nous continuons à soutenir le retour de la démocratie en Haïti», démentant catégoriquement certains propos d'amis du président déchu, Jean-Bertrand Aristide, selon lesquels Washington aurait joué un rôle dans son renversement.

Lors d'un documentaire diffusé la veille la chaîne de télévision américaine PBS, des amis du président déchu avaient affirmé que les États-Unis avaient été à l'origine du coup d'État contre le père Aristide.

«Cette accusation est tout simplement scandaleuse», a déclaré M. Boucher en rappelant que Washington avait manifesté son «soutien total» au processus électoral qui avait conduit à l'élection du président Aristide. «Ce commentaire est absolument faux et nous ferons connaître notre position aux représentants du père Aristide», a-t-il ajouté.

Lueur d'espoir entre Serbes et Croates

d'après Reuter et AFP
GENÈVE

Le président croate Franjo Tudjman et son homologue yougoslave Dobrica Cosic ont conclu hier un accord sur le retrait de l'armée yougoslave de la presqu'île croate de Prevlaka d'ici le 20 octobre et ont accepté d'ouvrir des négociations immédiates sur la délimitation de Sarajevo et la fin des hostilités en Bosnie-Herzégovine.

Les deux dirigeants sont également convenus que leurs deux États devaient œuvrer en faveur d'une reconnaissance mutuelle: ils se sont engagés à prendre des mesures «urgentes» afin de faciliter le retour des personnes déplacées dans leurs foyers situés dans les zones protégées par l'ONU, selon les termes d'une déclaration commune lue à la presse par Cyrus Vance, coprésident de la conférence de paix sur la Yougoslavie à Genève, en présence des deux présidents.

Dans l'accord en huit points conclu après une journée de discussions, les présidents croate et yougoslave s'engagent à faire des efforts en vue d'une «solution juste, pacifique» au conflit bosniaque.

La presqu'île de Prevlaka, à la frontière de la Croatie et de la fédération yougoslave réduite à la Serbie et au Monténégro, protège une base stratégique de la marine de la nouvelle Yougoslavie. «La sécurité dans la région sera assurée par la délimitation et le déploiement d'observateurs des Nations unies», lit-on dans l'accord conclu par les deux présidents.

Après avoir condamné formellement des pratiques liées à «l'épuration ethnique», les deux présidents ont également convenu que tous les engagements pris sous la contrainte, notamment ceux relatifs aux propriétés abandonnées par les personnes déplacées, sont «entièrement nuls et sans effet».

Ils demandent à toutes les parties au conflit la libération de toutes les personnes détenues ainsi que la fermeture de tous les camps de prisonniers et d'assurer un passage sûr aux personnes libérées vers des zones sûres en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR).

Cependant, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a déclaré hier qu'il craignait l'irruption d'un nouveau conflit en Croatie, imputable selon lui aux milices serbes mais également aux violations par Zagreb des accords conclus sous l'égide des Nations unies.

«La situation doit être corrigée de toute urgence; sinon, il y aura un véritable danger de reprise du conflit dans et autour des zones sous protection de l'ONU», a-t-il dit dans un rapport remis au Conseil de sécurité.

Boutros Boutros-Ghali s'est dit particulièrement inquiet de la création dans les zones contrôlées par l'ONU d'une milice serbe de 16000 hommes, constituée d'irréguiliers et d'anciens membres de l'armée yougoslave, qui adopte «une attitude de plus en plus hostile» envers la Force de protection des Nations unies (FORPRONU).

Enfin, drapeaux croates au vent, quelques milliers de réfugiés d'Osijek se sont contentés mercredi d'une marche symbolique en direction de leurs foyers perdus, dissuadés de poursuivre leur mouvement par des appels conjoints de la municipalité de Slavonie orientale et de la FORPRONU.

Tous les points de passage sur la ligne de démarcation en Slavonie orientale avaient été verrouillés mercredi par la FORPRONU hostile à un retour prématuré des réfugiés dans des territoires où les milices serbes n'ont pas achevé leur délimitation, étape nécessaire à la réalisation du plan Vance.

Brésil: le vice-président Franco assume la présidence aujourd'hui

d'après AFP
BRASILIA

Le transfert du pouvoir entre le président Fernando Collor et le vice-président Itamar Franco est prévu pour aujourd'hui, a annoncé hier le premier secrétaire du Sénat, M. Dirceu Carneiro, qui sera chargé d'informer le chef de l'État de sa mise en accusation devant la Chambre haute du Congrès brésilien pour corruption et forfaiture.

La Commission spéciale du Sénat chargée de dresser l'acte d'accusation contre M. Collor a été formée hier avec l'élection de son président, de son rapporteur et de ses 21 membres.

Moins de 24 heures après le vote massif des députés en faveur de la destitution du président Collor, cette commission spéciale du Sénat a déjà rédigé son rapport d'acceptation des documents transmis par les députés. Il ne restait plus alors au président du Sénat qu'à prendre connaissance du travail de la commission, puis à faire informer M. Collor.

Les deux chambres travaillent avec le maximum de célérité pour raccourcir autant que possible la période de vacuité du pouvoir. Le gouvernement est démissionnaire et M. Franco, qui sera appelé «président en exercice» à partir



Le vice-président Itamar Franco (à droite) est chaleureusement accueilli par le ministre de la Justice Celso Borja. PHOTO Reuter

de son intronisation, doit attendre la fin des formalités constitutionnelles pour prendre ses premières décisions et annoncer la composition de son gouvernement.

M. Collor, «très déçu», selon ses proches, par la «trahison» de certains députés sur lesquels il croyait pouvoir compter, a passé la journée d'hier à son bureau

sans réagir officiellement à sa mise à l'écart. Il a téléphoné personnellement aux députés, 38 sur 503, qui lui ont donné mardi leur voix.

Le président a cependant fait savoir, par l'intermédiaire de son porte-parole, qu'il entendait collaborer avec le processus constitutionnel en cours et ne créer aucun problème à son successeur.

DÉPÊCHES

LONDRES-PARIS Convergence

■ La Grande-Bretagne et la France ont affiché hier une large convergence de points de vue sur les éclaircissements à apporter au traité de Maastricht et sur le rejet d'une Europe à deux vitesses notamment. Le premier ministre britannique John Major et le président français François Mitterrand ont publié une déclaration commune énumérant les points d'accord, après une entrevue d'une heure et demie au palais présidentiel de l'Élysée.

ARMÉNIE

Relations avec Ankara

■ L'Arménie souhaite rétablir ses relations avec la Turquie «sans conditions préalables», a annoncé hier à New York le ministre arménien des Affaires étrangères, M. Raffi Hovannissian. Une normalisation des relations avec Ankara «devrait favoriser un règlement pacifique du conflit au Nagorno Karabakh» car «la Turquie a une grande responsabilité pour apporter la paix dans la région», a souligné M. Hovannissian.

TERRITOIRES OCCUPÉS Grève de détenus

■ 5000 détenus palestiniens observaient hier une grève de la faim d'une durée illimitée dans 20 prisons situées en Israël et dans les territoires occupés, ont indiqué des avocats des détenus

et la radio d'État israélienne. Lancée lundi dans la prison d'Ashkelon (sud) pour protester contre la détérioration des conditions de vie, selon les prisonniers, le mouvement s'est étendu à tous les centres de détention dépendant de l'administration pénitentiaire.

PEROT

Des millions

■ Le milliardaire texan Ross Perot, qui pourrait annoncer aujourd'hui sa candidature officielle à la Maison-Blanche, a déjà consacré 18,5 millions de dollars à sa campagne électorale non déclarée. Selon les chiffres publiés hier par la Commission électorale fédérale, M. Perot, qui finance de ses propres deniers les efforts de ses partisans, a dépensé plus de la moitié de cette somme (10,6 millions) en juillet et en août.

ARABIE-QATAR Incident

■ Une unité militaire saoudienne a attaqué hier un poste-frontière qatariote dans une zone litigieuse entre les deux pays, tuant deux militaires et en capturant un troisième, a annoncé le Qatar. Il s'agit du premier incident militaire sérieux entre les deux pays depuis l'indépendance en 1971 du Qatar, une péninsule située à l'est de l'Arabie Saoudite. Ce pays a démenti que son armée ait attaqué le poste-frontière qatariote.

Cancer de la prostate: désaccords sur le dépistage

Presse Canadienne
TORONTO

■ Les médecins ne s'entendent pas du tout quant à savoir s'il faut ou pas se livrer au dépistage systématique du cancer de la prostate, deuxième cancer en importance en ce qui concerne la mortalité chez les hommes.

La prostate, cette glande de la grosseur d'une noix qui produit le sperme, devrait, selon certains experts, être examinée sur une base régulière afin que le cancer puisse être détecté et traité rapidement.

D'autres insistent plutôt sur le fait que la plupart des hommes n'ont pas besoin de cet examen et que, dans certains cas, le traitement du cancer de la prostate peut causer plus de dommages que de bienfaits.

Au coeur du problème se trouve le fait que le cancer de la prostate soit une maladie imprévisible.

Ainsi, dans certains cas, ce cancer évolue lentement. A un point tel que les hommes qui en sont atteints risquent davantage de mourir de quelque chose d'autre.

Il arrive par contre, surtout chez des hommes jeunes, que la maladie apparaisse et progresse rapidement, s'avérant fatale en relativement peu de temps.

En se livrant à des examens systématiques, les médecins courent le risque de dépister une tumeur cancéreuse chez des hommes qui n'auraient jamais été importunés par la maladie. Ce qui peut déboucher sur l'application de traitements non nécessaires qui, eux, peuvent avoir de graves effets secondaires.

Un des traitements en question, la prostatectomie, consiste en l'ablation de la prostate. Or, 40 à 50 pour cent des hommes de moins de 70 ans chez qui cette opération a été pratiquée ne parviennent plus à avoir une érection.

De plus, cinq à dix pour cent de ceux qui subissent une prostatectomie ont, par la suite, des difficultés à contrôler leur vessie — qui est placée au-dessus de la prostate.

Malgré tout, le docteur Gerald Androile, professeur d'urologie à l'Université Washington de Saint-Louis, croit que les hommes bénéficieraient du dépistage précoce du cancer de la prostate.

La carte génétique de deux chromosomes humains réalisée

C'est un pas capital qui pourra hâter la détermination des causes génétiques des maladies

d'après UPI
WASHINGTON

■ Deux groupes de chercheurs viennent de dresser une carte génétique extrêmement détaillée de deux chromosomes humains, une réalisation qui a été saluée hier comme un pas capital vers la détermination de l'emplacement et des fonctions de tous les gènes humains.

Le premier groupe, dirigé par David Page, de l'Institut de tech-

nologie du Massachusetts, a établi la «carte» du chromosome Y, qui détermine les caractéristiques mâles du fœtus. Le second, dirigé par Daniel Cohen, du Centre d'étude du polymorphisme humain de Paris, a dressé la carte du chromosome 21, que l'on rencontre chez l'homme comme chez la femme et qui a été relié au syndrome de Down (trisomie 21), à la maladie d'Alzheimer (démence précoce) et à la sclérose latérale amyotrophique (maladie de Lou Gehrig).

Page et Cohen ont utilisé des techniques similaires, prouvant ainsi que leurs méthodes pourront être appliquées pour dresser la carte génétique des 44 autres chromosomes humains. Chaque chromosome porte de 3000 à 4000 gènes, et ensemble, ils renferment toutes les informations génétiques nécessaires pour créer un être humain.

Même si cette réalisation n'a pas d'application immédiate, elle n'en représente pas moins une percée technologique qui pourra

hâter la détermination des causes génétiques des maladies et aider à mettre au point des moyens de les traiter ou de les prévenir.

Pour arriver à cette fin, les scientifiques doivent connaître l'emplacement et la fonction exacts de tous les gènes, dont chacun est une unité héréditaire individuelle. Chaque gène est porteur d'instructions visant à la production d'une protéine spécifique qui accomplit toutes les fonctions de l'organisme. Ces gènes sont alignés comme les perles d'un

collier le long de la chaîne de l'ADN (acide désoxyribonucléique).

Page souligne que sa carte du chromosome Y pourra sans doute aider les chercheurs dans leur étude du système reproductif mâle, de la détermination de la taille et d'autres facteurs dans lesquels ce chromosome joue un rôle. Ses conclusions sont publiées dans la revue américaine *Science*, tandis que celles de Cohen apparaissent dans la revue britannique *Nature*.

La superbe veste toute douceur!

99⁰⁰

Confectionnée pour les gens d'ici par des gens d'ici. La coupe est simple, la texture douce, les couleurs classiques. Mr. Leonard fait de sa veste un élément indispensable pour l'automne. Eaton, avec son prix avantageux, en fait un achat intelligent!

Taillée dans une luxueuse flanelle de laine et entièrement doublée, cette exclusivité Eaton vous est offerte en rouge, marine ou noir.

Tailles: 8 à 18.

Vendue à ou par tous les magasins Eaton. Rayon des vêtements pour femmes, 246.

Venez ou composez: 284-8484



L'entreprise Mr. Leonard est fière de s'associer à Eaton afin de donner satisfaction aux gens d'ici.

L'engagement d'Eaton envers Mr. Leonard contribue au maintien de plus de 600 emplois chez nous. En plus de promouvoir un article de qualité, voilà une entente qui apporte satisfaction à bien des gens!

Signature

Lorne Gertner
President, Mister Leonard

**Fait
au Canada**
pour créer
des emplois

Bourgogne 92: grand millésime

AFP
DIJON, France

■ «Le millésime 1992 se présente en Bourgogne comme un grand millésime», a annoncé mardi le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB), dont le siège est à Beaune (est de la France), alors que l'on approche de la fin des vendanges.

La récolte 92 est déjà terminée dans le maconnais, les Côtes de Beaune et de Nuits, et s'achèvera dans les jours à venir dans les Hautes Côtes de Beaune et de Nuits, le Chablis et le vignoble auxerrois, indique le BIVB.

«Les différents vignobles ont connu un très bel été et les trois semaines de la campagne de vendanges se sont déroulées sous un soleil estival», explique-t-on au BIVB, qui souligne que «ces conditions exceptionnelles sont venues ponctuer six mois d'une météorologie très favorable à une parfaite maturation des raisins».

«On ne s'attendait pas à des conditions aussi bonnes, qui se traduisent par une belle quantité.»



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

DESJARDINS ET CHELIOS À NOUVEAU RÉUNIS!

Formez votre équipe de rêve avec les meilleurs joueurs de la LNH, participez à DÉFI HOCKEY. C'est gratuit et il y a 25 000 \$ à gagner! Lisez tous les détails du concours dans le cahier des sports d'aujourd'hui.



Denis Lavoie

Invitation à participer, aux côtés de nombreuses personnalités montréalaises, au lancement de la campagne de financement de Centraide du Grand Montréal, en les accompagnant à une marche, qui partira aujourd'hui, à 11 h 45, de l'Esplanade de la Place des arts, pour se rendre à la Place du 350e de Montréal, à l'angle de la rue Berri.

Grâce à l'octroi d'une subvention de 1,13 million de la Fondation Low-Beer de Montréal, l'Université McGill pourra mettre sur pied un Centre d'études sur la schizophrénie à l'hôpital Douglas de Verdun. Il s'agit d'une étude importante, la schizophrénie affectant un Canadien sur cent. Le directeur du programme de recherche sur cette maladie est le docteur **Samarthi Lal**, attaché, entre autres, à l'hôpital Douglas.



Heinz Lehman

L'Association des médecins de langue française du Canada vient de remettre son prix de l'Oeuvre scientifique au docteur **Heinz Lehman**, 82 ans, psychiatre qui pratique toujours à l'hôpital Douglas, et ce depuis 45 ans. Pionnier de l'utilisation des antipsychotiques et anxiolytiques en 1955, il est l'auteur de centaines d'articles sur l'emploi de ces médicaments, et a reçu de nombreux prix tout au long de sa carrière qui se poursuit dans différents hôpitaux ainsi qu'à l'Université McGill. L'Association des médecins de langue française du Canada a par ailleurs décerné sa médaille d'excellence à la neurologue canadienne **Roberta Bondar**, pour souligner la contribution de la première femme astronaute canadienne. Elle sera nommée membre honoraire de l'Association lors d'un dîner-gala, le 9 octobre, à l'hôtel Meridien.



Micheline Dufour

Prestation de serment, la semaine dernière au palais de justice de Laval, d'une nouvelle juge à la Cour du Québec, **Micheline Dufour**, avocate au Service de police de Ville de Laval et très impliquée dans la vie communautaire lavalloise.

Les Alcooliques anonymes, du district de Repentigny, invitent toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont vécu des problèmes reliés à l'alcoolisme, et les personnes qui désirent en savoir plus sur cette maladie, à assister à son congrès annuel, qui se tiendra à la polyvalente Jean-Baptiste Meilleur, 77, boulevard Iberville, à Repentigny, les 2, 3 et 5 octobre.



Guy Pinard

Notre confrère **Guy Pinard** a été une nouvelle fois honoré pour la qualité de son travail d'auteur des chroniques **Rendez-vous 92** publiées dans l'édition dominicale de **La Presse**. Après avoir reçu la médaille de la Société historique de Montréal, c'est le prix Robert-Lionel Séguin, qu'il recevait la semaine dernière de l'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec. Les chroniques de **Guy Pinard** ont été publiées en quatre volumes aux éditions La Presse et Du Méridien sous le titre **Montréal, son histoire, son architecture**.

A la suite de la formation de son nouveau conseil d'administration qui sera présidé par **Benoît Lauzière**, directeur général du collège Jean-de-Brébeuf, (il était auparavant directeur du quotidien **Le Devoir**), l'Association des collèges du Québec décidait de changer de nom pour adopter l'appellation d'Association des collèges privés du Québec. Les autres membres élus au conseil général de l'Association sont: **Guy Forques**, directeur général du campus Notre-Dame-de-Foy (Québec) et **André Beaucage**, directeur général du collège Marie-Victorin (Montréal), comme vice-présidents; **Joyce Roberts**, directrice générale du collège de secrétariat Notre-Dame (Montréal); **Michel Gélinas**, directeur général du collège Lafleche (Trois-Rivières); **Yves Lewis**, directeur général adjoint de l'Institut Tecart (Montréal); et **Gilles Fortier**, directeur général du collège André-Grasset (Montréal).



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Les 20 ans de La Lucarne

Le restaurant La Lucarne de la rue Laurier, à Outremont, a fêté ses 20 ans cette semaine. On retrouve ici les propriétaires Patricia et Pierre Lévêque avec leurs filles Annabelle et Olivia.

«Vente de garage» au profit de la Chrysalide, maison pour femmes mono-parentales. Cette maison veille au développement de compétences éducatives auprès de jeunes mères, le tout afin d'éviter le placement de leur enfant. Les profits de cette vente permettront de financer différentes activités, dont les fêtes de Noël. C'est pour les 3 et 4 octobre, au 445 rue Malines (face au métro Sherbrooke), de 10h à 17h. Renseignements: 982-6746.

Election d'un nouveau conseil d'administration à l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants inc., qui sera sous la présidence de **Jean-Paul Gauthier**, de Gauthier, Morais et associés inc. Il sera assisté des vice-présidents **Claude Charlebois** de Thomas, Large et Singer inc. et **Hugh P. Thomassin**, de Kraft General Foods Canada inc.; de **Guy Lussier**, de Laurentien, comme secrétaire; et **André Thibodeau**, de Simmons Canada inc., comme trésorier.

Cette Association tiendra, du 7 au 10 février, à la Place Bonaventure, son salon annuel à l'occasion duquel sont présentés les produits offerts par les fournisseurs d'hôtels et restaurants. Renseignements: Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants inc., 2435, rue Guenet, ville Saint-Laurent (Québec), H4R 2E9. Tél. 334-5161.

Claude Meunier du tandem Ding et Dong, **Guy Lepage** du



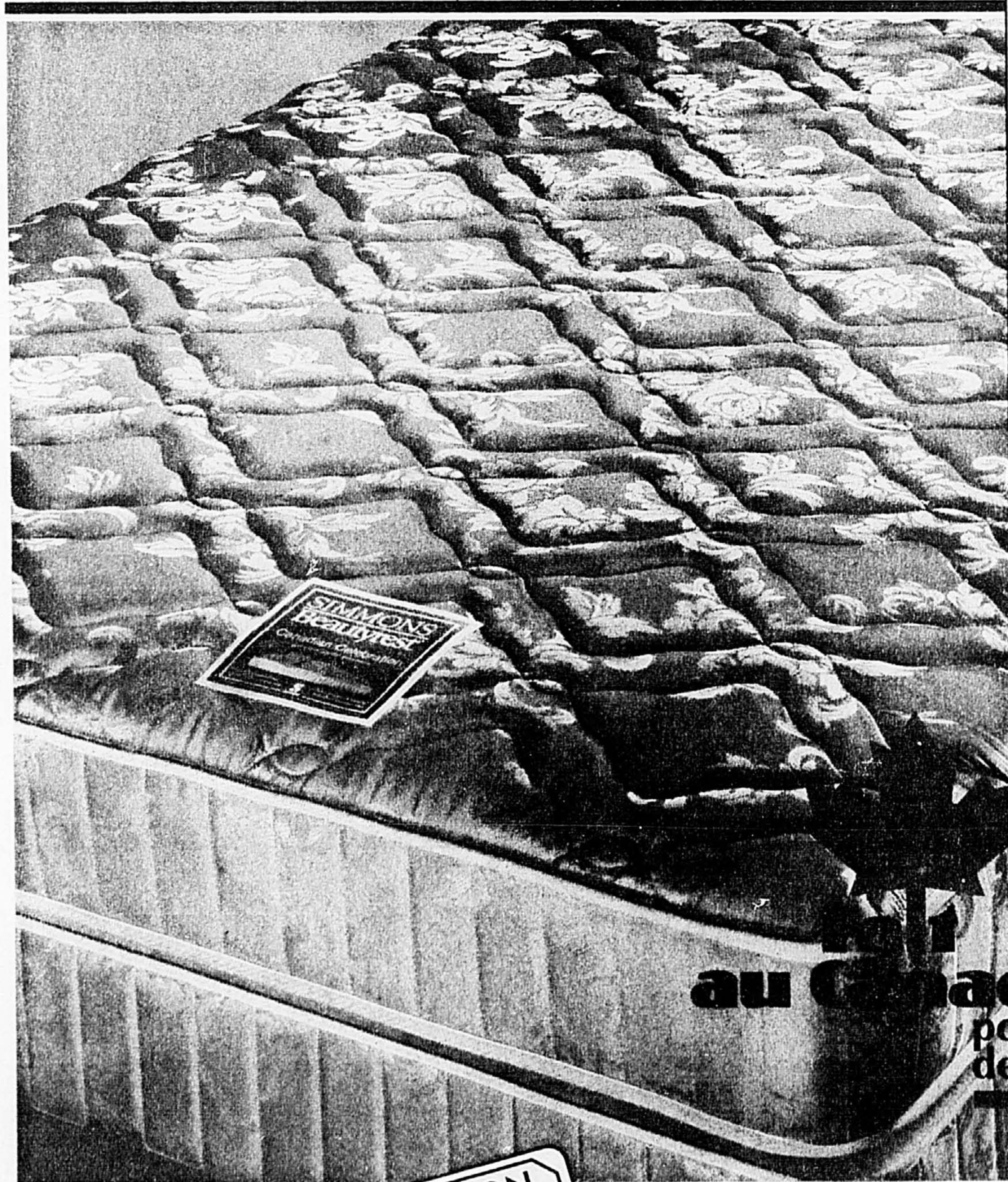
50 ans de mariage

Après s'être mariés le 5 septembre 1942 à Québec, **Paul Lamontagne** et **Bernadette Masse** devaient prendre racine à Montréal où ils ont célébré récemment leur 50e anniversaire de mariage. Toujours actif dans les loisirs paroissiaux, **Paul Lamontagne** a travaillé pendant 40 ans à l'hôpital Notre-Dame.

dernier, à un marchathon pour recueillir des fonds pour financer ces programmes de lutte contre la toxicomanie. On a ainsi pu amasser 11 200 \$.

C'est l'archevêque de Montréal, **Mgr Jean-Claude Turcotte**, qui sera le conférencier invité du souper-conférence de la Fondation Père-Eusèbe-Ménard, dont le but est de venir en aide aux Missionnaires des Saints-Apôtres oeuvrant en Amérique latine.

Beautyrest Simmons. La qualité «Fait au Canada».



«Célébration canadienne» en exclusivité chez Eaton

Format une place.

599⁰⁰

L'ens. 2 pièces

Fabrication à ressorts «Contour-Flex» ensachés individuellement et exclusifs à Simmons; attrayant recouvrement damassé et sommier assorti.

1. Ultraferme ou ferme luxueux.

Format L'ens. 2 pièces

Une place 599.00

Deux places 749.00

Grand 849.00

Tres grand

(3 pièces, ens. seulement) 1 049.00

Matelas une place, deux places et grand

aussi vendus séparément à prix

avantageux Eaton.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton.

Rayon des matelas, 271.

Venez ou composez: 284-8484

Lorsque vous «Achetez

canadien», vous aidez à créer des

emplois pour des gens comme vous!

Simmons est fier d'être l'un des

partenaires d'Eaton. Grâce à l'événement

«Eaton rend hommage aux fabricants de

chez nous», qui mettait en vedette nos

ensembles «Célébration canadienne»

Beautyrest Simmons et nos canapés-lits

adaptables, Eaton a contribué jusqu'à

maintenant à créer plus de 200 emplois

pour les gens d'ici!

Pat Thody

M. P. S. Thody
Président-directeur général
Simmons Canada

Fait au Canada
pour créer
des emplois



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas



Un hommage rendu à Cyrille Delage

Profitant de la célébration du 25e anniversaire de fondation de la section des incendies criminels de la police de la Communauté urbaine de Montréal, les responsables et anciens de ce service ont tenu à rendre un hommage spécial au commissaire aux incendies du Québec, **Cyrille Delage**, en poste depuis 25 ans. Le lieutenant-détective **André Généreux** lui a donc remis une plaque commémorative, en témoignage de sa précieuse collaboration. C'est à l'un des pionniers de cette section — qui oeuvrait avec **Carlo Rossi** devenu plus tard député à Ottawa —, le sergent-détective **Martin Naud**, qu'on avait confié la tâche de relater les débuts de la section des incendies criminels de la police de la CUM. PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse



Maison de transition pour femmes

Inauguration de la Maison Thérèse-Casgrain, maison de transition pour femmes, administrée par la Société Elizabeth Fry de Montréal, qui a pour mission de venir en aide aux femmes confrontées à la justice. Depuis ses débuts en 1980, cet organisme a accueilli plus de 500 femmes et pourra poursuivre son oeuvre de prévention, en plus de porter assistance aux femmes détenues en prison, et de contribuer à leur réinsertion sociale. Participaient à l'inauguration, dans l'ordre habituel: **Denis Pagé**, de la Société canadienne d'hypothèque et de logement; **Suzanne Morin**, présidente de la Société Elizabeth Fry; et **Paul Angers**, vice-président de la Société d'habitation du Québec.

ne. Il présentera alors ses «réflexions sur la mission des laïcs». Un chœur interprétera quelques chansons. Le tout aura lieu le dimanche 18 octobre, à l'hôtel Bonaventure Hilton.

Renseignements: Fondation Pere-Eusebe-Ménard, 65, rue de Castelnau Ouest, Montréal (Québec), H2R 2W3. Tél. 274-7645. Prix: 40 \$.

La Société du patrimoine de

Boucherville a profité du 325e anniversaire de fondation de Boucherville pour corriger un peu l'histoire de cette ville, et donc honorer la mémoire de l'épouse de **Pierre Boucher**, **Jeanne Crevier**. Celle-ci a donc

aussi un monument à sa mémoire, lequel fut dévoilé par le maire **Hugues Aubertin**, et **Florence Junca Adenot**, présidente de la Société du patrimoine de Boucherville. **Pierre Boucher** a eu droit à pareil honneur en

1978, lors de la célébration du tricentenaire de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville. Les deux font maintenant la paire, mari et femme se trouvant réunis dans la mémoire vivante de leur monument respectif.

Défilé de mode gratuit pour appuyer la campagne de financement de Centre d'aidé Sud-Ouest qui vise à recueillir 500 000 \$ pour subventionner les organismes communautaires de Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon et



Bernard Loiselle

Vaudreuil-Soulanges. De nombreux prix de présence seront offerts, et la chanteuse **Katee** présentera son disque à cette occasion. **Bernard Loiselle**, de Centraide Sud-Ouest compte sur une généreuse participation de la population.

C'est le comédien et directeur artistique de la compagnie Jean Duceppe, **Michel Dumont**, qui ouvrira le bal de l'activité «Moi, j'danse pour la fibrose kystique» à Montréal, le samedi 3 octobre, à 20 h, aux Promenades de la Cathédrale, 625, rue Sainte-Catherine Ouest. Des activités se dérouleront entre 10 h et 15 h ce même samedi, à cet endroit, tout comme dans plusieurs centres commerciaux du Grand Montréal et dans l'ensemble du Québec. La Corporation des professeurs diplômés en danse social du Québec participera à cette activité populaire, son président **Roger Picard** comptant bien sur le support du million de Québécois qui s'adonnent à la danse sociale. Renseignements: 1-800-365-7711. On peut contribuer à cette même cause en participant à un souper spaghetti qui aura lieu samedi le 3 octobre, à la polyvalente Jacques-Rousseau, 44, rue Gentilly Est, à Longueuil, à compter de 18 h. Prix: 10 \$.

Quelques 425 personnes ont participé au super-bénéfice coprésidé par **Raymond Wong**, président de la Société du jardin de Chine et **Pierre Bourque**, directeur du jardin botanique. Organisée pour marquer le premier anniversaire du jardin de Chine, cette soirée a permis de recueillir des fonds qui serviront à présenter des événements culturels.



Raymond Wong

Jusqu'à demain, dans le hall de l'hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, de 8 h 30 à 16 h 30, on peut voir une exposition de photos des propriétés jugées les mieux entretenues et/ou renouées. «Opération patrimoine» est le fruit d'une sélection effectuée par des experts de la Ville de Montréal et la Fondation Héritage Montréal. Le grand lauréat de ce premier «concours patrimoine populaire Montréal» est un organisme, soit la Sidac de la rue Mont-Royal, pour les efforts consacrés au respect du caractère architecturale de cette artère commerciale. Parmi les édifices qui ont reçu des prix dans les différentes catégories et quartiers, figure l'édifice dit de la New-York Life, situé au 511 de la Côte de la Place d'Armes, à l'angle de la rue Saint-Jacques, non loin de La Presse.

À DIMANCHE

Un style bien à nous !



Des robes de marques réputées, confectionnées au Canada et exclusives à Eaton

69⁹⁹

Quel plaisir que de porter une jolie robe ! On l'enfile et le tour est joué. Quelques accessoires et l'on est prête. C'est simple, agréable et efficace !

Chez Eaton, nous avons plusieurs modèles, classiques ou audacieux, qui conviennent tant pour le travail que pour les sorties. Par le choix des imprimés ou des teintes unies, nos robes reflètent les dernières tendances. Par les tissus dans lesquels elles sont confectionnées, nos créations témoignent du bon goût et de la qualité qu'Eaton vous offre ! La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

Vendues chez Eaton Centre-ville, 3^e étage ainsi qu'à Laval, Pointe-Claire, Rockland et St-Bruno. Rayon des robes, 341. Achats en personne seulement.



Fait au Canada
pour créer des emplois



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Pour la plupart des Canadiens, la police ne fait pas preuve d'intolérance raciale

■ Les conclusions d'un sondage effectué récemment par l'Institut Gallup révèlent que la plupart des Canadiens ne pensent pas que la police fasse preuve d'intolérance raciale. A la question: «Dans votre communauté, pensez-vous que la police est ou non prédisposée contre les groupes raciaux minoritaires?», 66 p. cent des répondants ont dit ne discerner aucune intolérance de ce genre, tandis que 25 p. cent la jugent évidente et que 10 p. cent ne formulent aucune opinion à ce sujet.

SONDAGE GALLUP

Ces chiffres diffèrent peu de ceux qui avaient été recueillis lors d'un sondage Gallup effectué sur la même question en 1989. Ils s'établissaient alors à 62 p. cent, 22 p. cent et 10 p. cent respectivement.

Bien que dans chacune des cinq grandes régions géographiques du Canada, une majorité des répondants se disent d'avis que la police ne manifeste aucune intolérance à l'endroit des groupes raciaux minoritaires, cette proportion varie sensiblement, puisqu'elle tombe de 80 p. cent dans les provinces de l'Atlantique à 67 p. cent en Ontario, à 62 p. cent au Québec et à 61 p. cent dans les provinces des Prairies.

Gallup a demandé par ailleurs aux Canadiens s'ils étaient en faveur de l'établissement de règlements plus stricts concernant l'usage d'armes à feu par les policiers. Ici, les avis semblent partagés, puisque 48 p. cent ont répondu par l'affirmative et 43 p. cent par la négative, les neuf pour cent restants ne formulant aucune opinion.

En Ontario, la proportion des répondants se disant opposés à une mesure de ce genre est de 49 p. cent, contre 41 p. cent en faveur, tandis qu'au Québec et dans

Contestation de l'obligation de verrouiller sa voiture

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Un automobiliste peut-il garer sa voiture en ne verrouillant pas les portières, contrevenant ainsi au Code de la sécurité routière, en invoquant que la Charte des droits et libertés du Québec lui reconnaît le respect à la vie privée et à la libre disposition de ses biens et qu'en agissant ainsi il ne met pas en danger la sécurité publique?

Le 22 décembre 1991, Mme Carole Drouin laissait sa voiture sur le terrain de stationnement d'un centre commercial de Sainte-Foy sans verrouiller les portières. Durant la période des Fêtes, les corps policiers de la région menaient une opération bien publicisée dans le but d'inciter les automobilistes à ne pas quitter leur véhicule sans les fermer à clef, en vue d'enrayer le fleau des vols, particulièrement à cette période achalandée de l'année.

Après avoir terminé ses emplettes, Mme Drouin retraçait sa voiture pour constater qu'elle venait d'écopier une amende de 30 \$ pour avoir contrevenu aux articles 381 et 381.1 du Code de la sécurité routière, qui précisent que nul ne doit quitter sa voiture en laissant les clés sur le contact et en ne verrouillant pas les portières. Le premier article est en vigueur depuis 1986, alors que le second, entre en vigueur en 1990, englobe les établissements commerciaux.

Saisie abusive?

Le procureur de Mme Drouin, Me Paul Jolicoeur, a contesté hier en Cour municipale à Sainte-Foy la constitutionnalité de ces articles, une première au Québec. Me Jolicoeur a soutenu que sa cliente a fait l'objet d'une saisie abusive, à partir du moment où les policiers doivent ouvrir les portières pour constater qu'elles ne sont pas verrouillées.

Mais plus encore, selon le procureur, ces articles 7 du code constituent une atteinte à la vie privée, parce que Mme Drouin était libre de jouir et de disposer de ses biens, conformément à la Charte des droits et libertés, sans que cela ne mette pour autant en danger la sécurité publique.

Le représentant du Procureur général, Me Alain Tanguay, a contesté ces arguments, précisant que ces articles du code concernent la sécurité publique et n'entravent aucunement la Charte des droits et libertés, au même titre que le port obligatoire de la ceinture de sécurité n'est pas anti-constitutionnel, comme l'a déjà décrété le juge Claire L'Heureux-Dubé. Jugement que Me Tanguay a d'ailleurs déposé en preuve.

«La conduite automobile est un droit réglementé qui ne relève pas des chartes», a noté le procureur. Le juge Marc Jessop de la Cour municipale doit rendre sa décision le 27 octobre prochain.

les provinces de l'Atlantique, c'est l'inverse qui se produit, puisque dans le premier cas, 57 p. cent des répondants se déclarent en faveur de l'établissement de règlements plus stricts concernant l'usage des armes à feu par les policiers alors que 35 p. cent seulement s'y opposent, et que dans le second, cette proportion est de 51 p. cent contre 34.

Les conclusions du sondage se fondent sur 1026 interviews effectuées entre le 10 et le 14 septembre 1992 auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à 3,1 pour cent dans 19 cas sur 20. La marge d'erreur est plus élevée pour les régions, par suite de l'importance moindre de l'échantillonnage. Par exemple, les 255 interviews effectuées au Québec ont engendré une marge d'erreur de 6,2 pour cent dans 19 cas sur 20.

Les marines subiront leur procès à Québec

La Cour a rejeté leur demande d'arrêt des procédures

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les quatre marines américains du USS Guam accusés d'avoir agressé sexuellement une adolescente de 12 ans, le 16 août 1991, sur les Plaines d'Abraham, à Québec, devront subir leur procès à Québec, à une date qui sera déterminée la semaine prochaine.

Le juge Mark Dubé, dans un jugement de 22 pages, vient en effet de rejeter la requête pour arrêt des procédures qui lui avait été présentée par les avocats des quatre militaires.

Jurisprudence

Le juge, s'appuyant sur une abondante jurisprudence, sur des traités et des conventions internationales, a rejeté l'un des principaux arguments de la défense, qui prétendait que les quatre ma-

rines avaient été arrêtés de façon illégale, parce que, notamment, les deux enquêteurs de la Sûreté municipale de Québec auraient dû procéder en vertu du traité d'extradition signé en 1971 entre le Canada et les États-Unis.

Le juge concède toutefois à la défense que les deux enquêteurs ont contrevenu à la Charte en n'avisant pas les quatre suspects de leurs droits, au moment de leur arrestation.

Cependant, s'appuyant sur un jugement de la Cour suprême, le juge Dubé énonce, à la lumière des faits, qu'on ne lui a pas fait la preuve que ces faiblesses des deux enquêteurs avaient été commises de mauvaise foi et pouvaient ainsi priver les accusés de leur droit à un procès juste et équitable.

«Ce que nous voyons ici, c'est qu'une suffisance de preuve avait été obtenue avant l'arrestation et

que ce serait plus choquant pour le public en général de ne pas accepter cette preuve, malgré les dispositions de 10 a) et b) de la

Charte; si la Cour rejetait cette preuve, elle-même jetterait du discrédit sur l'administration de la justice», conclut le juge.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

46878785

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

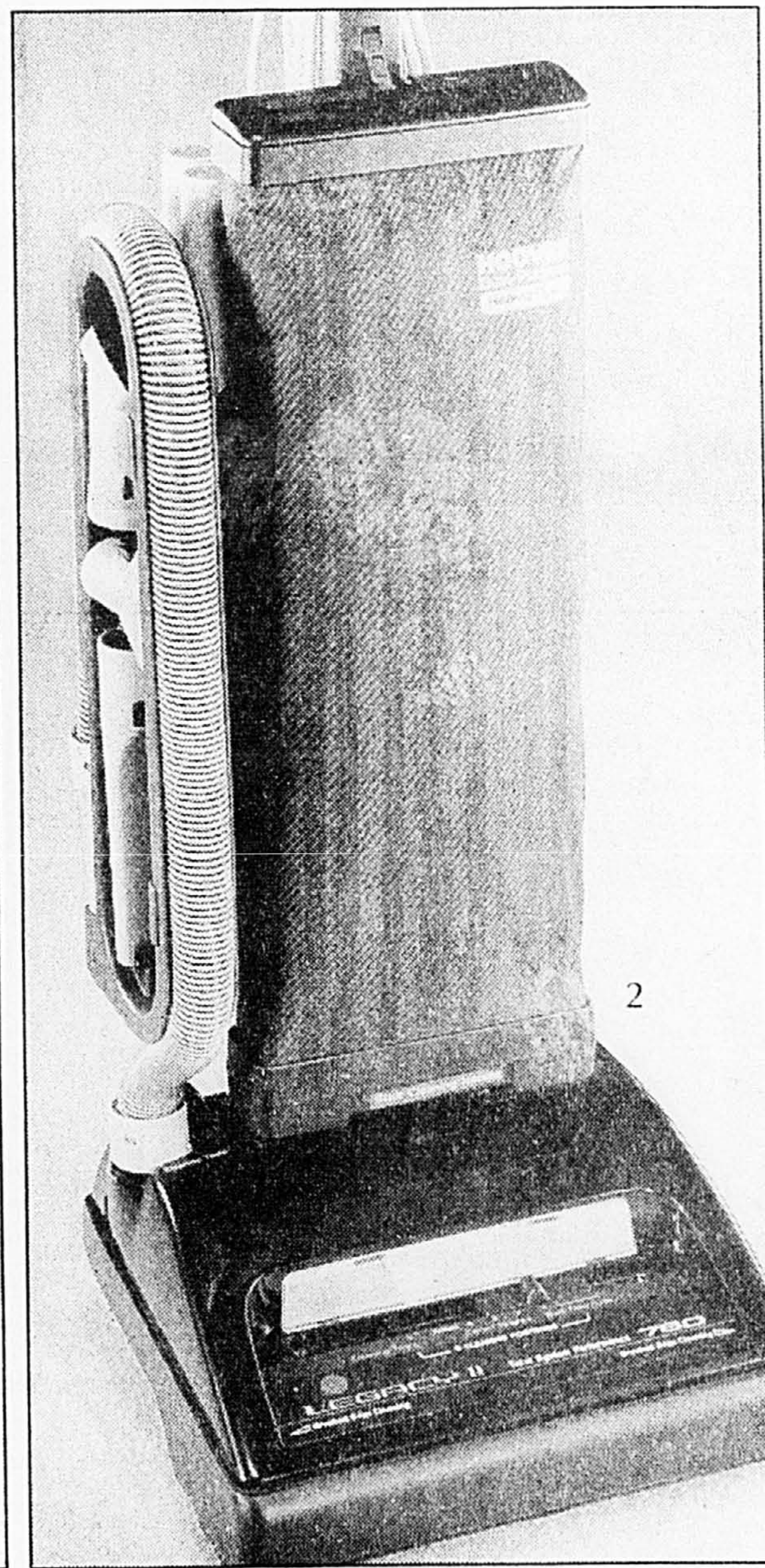
Chez Eaton, nous ne majorons pas les prix des aspirateurs Hoover pour ensuite offrir des rabais occasionnels



Tête motrice de luxe avec nettoyage à brosse en bordure des deux côtés.

Rangement à couvercle pour jeu de 4 accessoires.

Tube droit se fixant à même pour un rangement et un transport faciles.



379⁹⁹
Aspirateur-traîneau «Spectrum 850»
Hoover à tête motrice de luxe

1. • Puissant moteur de 1250 watts avec tête motrice • Nettoyage à brosse en bordure des deux côtés • Éclairage de tête pratique • Poignée confortable avec commutateur marche-arrêt • Boyau pivotant • Cordon rétractable de 25 pi avec commande au pied • Indicateur de sac plein • Rangement à couvercle pour jeu de 4 accessoires • Tube droit se fixant à même • Micro-filtre pour les fines particules de poussière. Modèle S3585.

249⁹⁹
Aspirateur «Legacy II 780» Hoover
avec dispositif intégré pour escaliers

2. • Moteur performant et peu bruyant de 800 watts. • Agitateur à brosse double conçu par ordinateur • 4 réglages selon l'épaisseur de la moquette • Poignée pour nettoyage des escaliers • Pratique commutateur d'accès facile • Éclairage de la tête • Cordon de 31 pi à déclenchement rapide • Support de rangement à même pour 3 accessoires et 2 tubes. Modèle U4563910.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton.
Rayon des aspirateurs, 258.
Venez ou composez: 284-8484



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas